

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	57 [i.e. 58] (1987)
<b>Heft:</b>	4: XIVe stage de l'Université populaire jurassienne sur l'aménagement du territoire : quelle politique régionale?
 <b>Artikel:</b>	Les milieux innovateurs : le cas de l'arc jurassien
<b>Autor:</b>	Vasserot, Jean-Yves
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-824479">https://doi.org/10.5169/seals-824479</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les milieux innovateurs : le cas de l'arc jurassien

Par Jean-Yves VASSEROT, licencié en sciences économiques



On donnera ici quelques indications sur une étude réalisée dans le cadre du GREMI (Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs). L'approche choisie est celle des milieux. Cela sous-entend que l'entreprise est sécrétée par l'environnement, et que le but est d'essayer de comprendre pourquoi telle région innove plus qu'une autre.

Dans le cas de l'arc jurassien, on connaît deux branches principales d'activités : l'horlogerie et l'industrie des machines. Ces deux domaines ont été fortement touchés par la crise puisqu'on a enregistré une perte globale d'environ 40 000 emplois. L'appareil de production est particulièrement déstructuré et soumis à la pression de nouvelles technologies et de nouvelles concurrences (Asie). L'étude, faite par l'intermédiaire de questionnaires et par quelques entretiens en profondeur, a eu assez bon impact, puisque l'échantillon concerne 36 % des établissements et 45 % des emplois. Les entreprises ont en grande partie une structure de PME et travaillent souvent en sous-traitance. Sur les 320 réponses reçues, les 3/4 des entreprises déclarent avoir innové. Une distinction est faite entre les innovations qui portent sur les produits, sur les procédés, et celles qui portent à la fois sur les produits et les procédés.

Les entreprises n'ayant pas innové motivent leur décision par l'absence de nécessité, par des problèmes de financement, etc.

Dans le cas de l'innovation sur les *produits*, on distingue les produits nouveaux mais fidèles à la ligne des anciens, de ceux qui se différencient des anciens, et de ceux enfin liés à la haute technologie. Dans tous ces cas, les répercussions sur l'emploi sont neutres ou positives et les entreprises concernées disposent d'un personnel qualifié. Lors des innovations portant sur les *procédés*, les répercussions sur l'emploi sont neutres ou négatives. Enfin, on constate que l'innovation simultanée sur les produits et les procédés concerne avant tout des entreprises de plus grande taille.

## L'importance des créateurs locaux

Le financement de l'innovation se fait dans une large mesure par l'auto-financement, puis par le crédit, le leasing, etc. S'agissant de la provenance de l'innovation, on remarque qu'il y a peu de «partenariat» dans l'arc jurassien. Le profil type du créateur dans cette région est avant tout celui d'un ingénieur ou technicien, d'un âge moyen de 39 ans dont les motivations reposent sur le fait qu'il est originaire de la région ou qu'il a la possibilité de reprendre une entreprise.

Pour l'échantillon concerné, 56 % des entreprises sont originaires de l'arc jurassien, 14 % viennent de l'étranger et 30 % du reste de la Suisse. On est impressionné par la réelle importance des acteurs locaux.

## **Un tissu qui se régénère**

L'étude n'étant pas totalement achevée, il est impossible de tirer des conclusions définitives. Certaines questions restent donc en suspens.

On peut se demander si la protection de la sphère privée ne nuit pas à ce genre d'enquêtes. D. Maillat fait remarquer que plus les entreprises sont innovatrices, plus ce genre d'enquête les intéresse, parce qu'elle leur permet de se comparer aux autres.

L'enquête ne porte pas sur les besoins en locaux, mais J.-Y. Vasserot admet qu'il est fréquent que les bâtiments traditionnels ne correspondent plus aux exigences actuelles. C'est une des raisons pour lesquelles on se met à construire des usines-relais qui offrent l'avantage d'être facilement modulables; ce sont en fait des locaux modernes polyvalents que l'on offre en location. Le même principe existe pour les activités de services.

Selon D. Maillat, le critère le plus éclairant pour distinguer les capacités innovatrices d'une entreprise semble être la structure de sa main-d'œuvre. Il insiste aussi sur le fait que plus de 50 % des innovateurs proviennent de la région. Cela démontre à ses yeux que le tissu se régénère.

Les griefs des entrepreneurs reposent un peu sur des lieux communs. Il faudrait peut-être mener l'enquête différemment. Le rôle effectif des voies de communication est à nuancer en fonction du type d'entreprises. Les entreprises à haute technologie, par exemple, attachent de l'importance à la proximité des aéroports et non pas tellement à celle des autoroutes. (Maz)

Les insuffisances du milieu local sont classées dans l'ordre suivant par les entrepreneurs: recrutement de la main d'œuvre, voies de communication, fiscalité, climat. Globalement, on peut dire que le problème le plus important dans l'arc jurassien réside dans l'éloignement des grands centres.

Au sujet de la pénétration des nouvelles technologies, on peut distinguer les entreprises innovant par imitation (75 % des cas), de celles innovant par diversification, et enfin de celles qui innovent par bifurcation, c'est-à-dire en tranchant avec les habitudes locales.

Il est important de constater que la formation et la recherche ont tendance à

demeurer dans la région. L'horlogerie, dans sa nécessaire restructuration, a engendré des activités complémentaires (ex.: la robotique).

Au niveau européen, on peut distinguer deux types de milieu innovateur: celui où la base de connaissance est exogène et où on intègre la connaissance scientifique, et celui où la création technologique se confond avec le processus de production et s'adapte à l'environnement concerné. On rencontre ce dernier type surtout dans les régions à tradition industrielle.

*Propos retranscrits  
par M. Mazzarini*